



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira

le mardi 1^{er} juillet 2025 à 20 h 30

en séance ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie

ORDRE DU JOUR MODIFIE

1. Approbation du Procès-Verbal du 03 juin 2025
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du Conseil Municipal - Information
4. Achat d'un tracteur
5. Rétrocession de la propriété du 85, rue du Général de Gaulle
6. Cimetière - Fixation des tarifs de concession
7. Travaux de voirie et de signalisation
8. Ressources Humaines
 - 8A - Création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe
 - 8B - Adhésion à la convention de participation complémentaire santé 2019-2025 du Centre de Gestion du Bas-Rhin
9. Dissolution du Syndicat mixte du bassin de l'Ehn avec effet au 1^{er} janvier 2026
10. Electricité de Strasbourg - Rapport annuel sur la concession de distribution publique d'électricité 2023
11. Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile - Rapports annuels
 - ALEF - Périscolaire
 - Réseau Pass'O
 - Piscine
12. Urbanisme - Demandes d'autorisation d'urbanisme - Information
13. Questions diverses et communications

Affiché le 25 juin 2025

Le Maire,
Jean-Claude JULY.

